

Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances (PAFACV) édition 2017-2020

Seuils de faible revenu (SFR) en vigueur pour la période estivale 2019

Voici comment utiliser ce tableau :

Sous la rubrique **Taille du ménage**, trouver la rangée correspondant au nombre de personnes que compte la famille.

Si le revenu brut (avant impôts) de la famille est inférieur ou égal au montant qui figure dans la case correspondante sous la rubrique **SFR (avant impôts)**, celle-ci est considérée comme une famille à faible revenu et doit obtenir une réduction d'au minimum 15% sur le prix de son séjour.

Seuils du faible revenu, MFR-seuils avant impôt, selon la taille du ménage, Québec

Période estivale	\$ courants						
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	7 personnes
2019	24 377 \$	34 474 \$	42 222 \$	48 754 \$	54 509 \$	59 711 \$	64 495 \$

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec, projections pour 2018.